

N° 1614 /AIRP

Abidjan, le **07 SEP. 2023**


**AVIS DE RETRAIT D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ (AMM)  
D'HYDROCORTISONE UPJOHN 100 mg préparation injectable, Boîte de 1 flacon  
(poudre) et 1 ampoule (2 ml de solvant) Hydrocortisone**

**A l'attention des professionnels de santé**

Les laboratoires SERB, en accord avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique, procèdent au retrait de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) de leur spécialité **HYDROCORTISONE UPJOHN 100 mg préparation injectable, Boîte de 1 flacon (poudre) et 1 ampoule (2 ml de solvant) Hydrocortisone.**

Par conséquent, l'attestation de visa d'enregistrement N° E-79-1521 est abrogée.

**Les quantités disponibles sur le territoire ivoirien, à la date de signature du présent avis, seront commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.**



**Dr Assane COULIBALY**

**Ampliations :**

- Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) (pour diffusion)
- Union des Pharmaciens Privés (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC)
- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD)
- Les laboratoires SERB